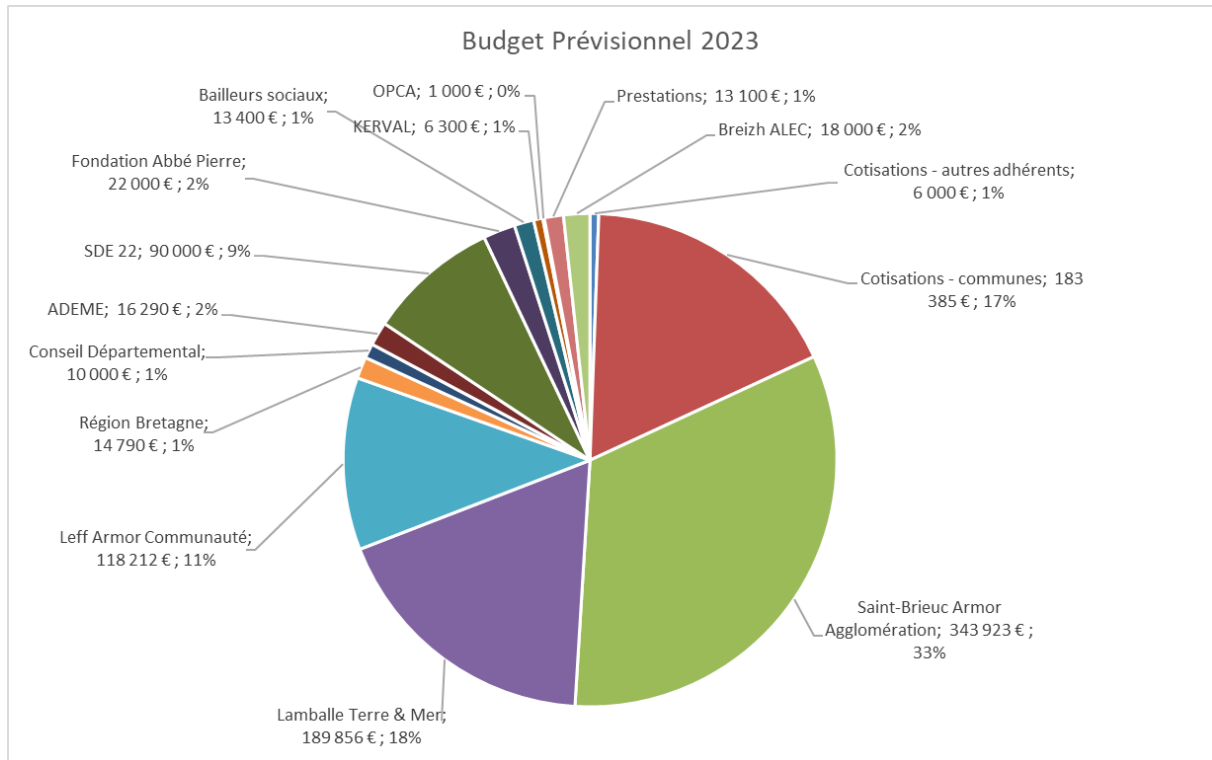


Budget Prévisionnel 2023

Le Budget prévisionnel 2023 s'établit à **1 046 000 €** (contre 872 800 € réalisé en 2022). C'est un budget à l'équilibre en recettes et en dépenses

La répartition des contributions demandées est présentée dans le graphique ci-dessous :



L'augmentation budgétaire entre 2022 et 2023 s'explique essentiellement par quatre évolutions majeures :

- L'adhésion de Leff Armor Communauté et le déploiement des missions « Précarité énergétique », « Habitat » et « Climat » sur ce nouveau territoire.
- Grâce à Breizh ALEC, l'accès à de nouveaux financements par la création d'un programme régional avec mise en œuvre local.
- Le soutien du Conseil départemental pour les actions de lutte contre la précarité énergétique, depuis 2022, qui devrait s'amplifier en 2023.
- Des demandes de subventions en hausse (de 7% par rapport aux demandes de subvention 2022) pour les agglomérations historiques.

Les charges 2023 sont en augmentation par rapport à 2022 notamment sur les charges de personnel. En effet, en plus de la création de 2 postes pour déployer ses actions sur le territoire de Leff Armor Communauté, l'ALEC continue de préparer la mise en œuvre de la future convention collective (qui devrait être obligatoire à partir de 2024) ce qui se traduit par une augmentation de la masse salariale. Par ailleurs, les charges de fonctionnement sont également en augmentation pour absorber l'inflation.